

FDS SMOKE HD FLUID

Version 3.0

Cette fiche de données de sécurité conforme aux Règlements (CE) No 1907/2006, (CE) No 1272 / 2008 (CLP) annule et remplace la FDS datée du 11 Juillet 2011 dans son intégralité.

Référence FDS 210002

Date de Révision: 5 Avril 2016

Fiche de données de sécurité

SECTION 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

1.1. Identificateur de produit

Identification de la substance ou de la préparation: SMOKE HD FLUID – PREMIUM FLUIDS

Nom du produit chimique: Aucune donnée disponible

SYNONYMES : SMOKE FLUID HD -LIGHT / HD -MEDIUM / HD -HIGH / HD -EXTREME / HD -OUTDOOR

Nom d'expédition: Aucun

Formule chimique: Aucune donnée disponible

Autres moyens d'identification: Aucune donnée disponible

Numéro d'index: Aucune donnée disponible

Numéro d'ID: Aucune donnée disponible

Numéro CAS: Aucune donnée disponible

Numéro d'enregistrement REACH: Aucune donnée disponible

Numéro EC: Aucune donnée disponible

1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisations identifiées pertinentes de la substance: Permet de créer un brouillard artificiel dans l'air après être passé dans un générateur

Utilisation Déconseillée: Aucune donnée disponible

1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Nom commercial de l'entreprise: UNIVERSAL-EFFECTS EUROPE SARL

Adresse : 1 Allée d'Effiat, Parc de l'Evènement – F-91160 LONGJUMEAU - FRANCE

Téléphone: +33(0)3 85 73 07 47

Fax : +33(0)3 85 70 07 46

Mail : info@ue-europe.com

1.4. Numéro d'appel d'urgence

SECTION 2: Identification des dangers

2.1. Classification de la substance ou du mélange

Classification DSD: Non applicable

Classification DPD: Aucune

Classification CLP: Aucune

2.2. Éléments d'étiquetage

Éléments pour étiquette CLP

Mention d'avertissement: Aucune

Déclaration(s) sur les risques: Aucune

Déclarations de Sécurité: Aucune dans des conditions normales de fonctionnement

Éléments pour étiquette DSD / DPD

Indications de danger: CONSIDEREE COMME UNE PREPARATION NON DANGEREUSE SELON LA DIRECTIVE 1999/45/CE

Consignes de sécurité: Aucune dans des conditions de fonctionnement

2.3. Autres dangers

Aucun

SECTION 3: Composition/informations sur les composants

3.1. Substances

Ces produits contiennent un mélange de glycols non classifiés et de l'eau déminéralisée dans des proportions variable.

3.2. Mélanges

1. Numéro CAS 2. EC NO 3. Numéro index 4. Numéro REACH	%[poids]	Nom	Classification selon la directive 1999/45/EC [DPD]	Classification selon la directive EC Numéro 1272/2008 [CLP]
Cette préparation ne contient aucune substance dangereuse pour la santé humaine ou l'environnement ou présentant une valeur limite d'exposition professionnelle dans de telles concentrations qu'elles nécessiteraient d'être présentés dans cette rubrique.				

Identification de PBT / vPvB: Aucune donnée disponible

SECTION 4: Premiers secours

4.1. Description des premiers secours

Général: Aucune donnée disponible

Ingestion: Rincez la bouche avec beaucoup d'eau. Si l'irritation ou la gêne continuent, consultez un médecin.

Contact des yeux: Si ce produit entre en contact avec les yeux : Rincez la région touchée à l'eau. Si l'irritation persiste, consultez un médecin.

Contact avec la peau: Si ce produit entre en contact avec la peau : Lavez les régions touchées avec beaucoup d'eau (et du savon si possible). Consultez un médecin s'il y a une irritation.

Inhalation: En cas d'inhalation de fumées ou d'ingestion de produits de combustion : Déplacez-vous vers un endroit aéré. En général, d'autres mesures ne sont pas nécessaires.

4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Inhalé: Le produit n'est pas censé produire des effets négatifs sur la santé ni des irritations du système respiratoire (tels que classifiés par les directives CE se basant sur des modèles animaux). Néanmoins, la pratique d'une bonne hygiène requiert de conserver les expositions à un minimum et que des mesures de contrôle adaptées soient mises en place lors d'une pratique professionnelle.

Ingestion: Bien que l'ingestion ne soit pas reconnue comme produisant des effets nocifs (tel que classifié dans les directives CE), le produit peut être dommageable pour la santé de l'individu, suivant une ingestion, particulièrement si des organes précédemment endommagés (i.e. foie, reins) sont présents.

Contact avec la peau: Le produit n'est pas connu pour produire des effets défavorables sur la santé ni des irritations de la peau par suite d'un contact (tel que classé par les directives CE utilisant des modèles animaux). Néanmoins, la pratique d'une bonne hygiène requiert que les expositions soient maintenues à un minimum et que des gants adaptés soient utilisés lors d'actes professionnels.

Yeux: Bien que le produit ne soit pas reconnu comme irritant (classifié ainsi par la directive CE), un contact direct avec les yeux peut provoquer des désagréments passagers caractérisés par des pleurs ou des rougeurs de la conjonctive (comme pour des brûlures dues au vent).

Chronique: Une exposition à long terme au produit n'est pas connue comme produisant des effets négatifs chroniques pour la santé (tel que classé par les Directives CE utilisant des modèles animaux) ; néanmoins, une exposition par n'importe quelle voie devrait être minimisée.

4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Traiter symptomatiquement.

SECTION 5: Mesures de lutte contre l'incendie

5.1. Moyens d'extinction

Poudre chimique sèche

5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Incompatibilité au feu: Non connu.

5.3. Conseils aux pompiers

Lutte incendie: Alerter les pompiers et leurs indiquer l'endroit et la nature du risque. Porter un vêtement de protection complet avec un appareil respiratoire.

Ne pas utiliser d'eau de manière abondante et en jet direct

Risque d'incendie/explosion Non combustible. Il ne s'agit pas d'un risque de feu majeur mais des récipients peuvent brûler.

SECTION 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Moyens de protection individuelle:

Lunettes:	Gants:
Lunettes résistant aux produits chimiques.	En cas de manipulation de grandes quantités

Eclaboussures mineures: Nettoyez tout de suite tous les écoulements. Evitez de respirer les vapeurs et le contact avec la peau et les yeux.

Eclaboussures Majeures Nettoyez tout de suite tous les écoulements. Evitez de respirer les vapeurs et le contact avec la peau et les yeux.

6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

Pas Applicable

6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Pas Applicable

6.4. Référence à d'autres sections

Le conseil sur l'équipement de protection individuel est contenu dans la rubrique 8 de la FDS..

SECTION 7: Manipulation et stockage

7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Manipulation sûre Limitez tous les contacts de la personne qui ne sont pas indispensables. Mettez des vêtements qui protègent lorsqu'il y a risque d'exposition.

Protection contre l'incendie et l'explosion Voir Section 5

Autres informations Aucune donnée disponible

7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Stockage: Emballage en polypropylène ou polyéthylène. réservoir en plastique. Emballage conforme aux règles du fabricant.

Incompatibilité de Stockage Evitez le contact avec l'eau, les aliments ou les semences

Matériaux d'emballage incompatibles: Pas Applicable

7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Voir section 1.2

SECTION 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

8.1. Paramètres de contrôle

Valeurs limites d'exposition professionnelle

Aucune des substances contenues dans cette préparation ne possède de valeurs limites d'exposition professionnelle.

8.2. Contrôles de l'exposition

8.2.1. Contrôle d'ingénierie approprié

Un échappement général est adéquat dans des conditions de fonctionnement normales. Si un risque de surexposition existe, porter un respirateur approuvé SAA.

8.2.2. Protection Individuelle

Protection des yeux/du visage : Lunettes de sécurité avec des protections sur le côté. Masque chimique.

Protection de la peau: Voir protection des mains

Protection des mains: Porter des gants de protection résistant aux produits chimiques

Protection corporelle: Voir Autres Protection

Autres Protections: Aucun équipement spécial n'est nécessaire lors de la manipulation de petites quantités.

SINON: Protections. Crème écran.

Protection respiratoire: Aucune donnée disponible

Les risques thermiques: Aucune donnée disponible

Produit(s) recommandé(s): Pas Applicable

Contrôle d'exposition lié à la protection de l'environnement

Voir section 12

9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

Aspect	Liquide
ODEUR	Aucune donnée disponible
Seuil pour les odeurs	Aucune donnée disponible
pH (1% solution)	Aucune donnée disponible
pH (comme fourni)	Neutre
Point de congélation (°C)	0
Point d'ébullition (°C)	95
Point éclair (°C)	>99
Taux d'évaporation	Aucune donnée disponible
Inflammabilité	Aucune
Pression de vapeur (kPa)	Aucune donnée disponible
Densité de vapeur (Air = 1)	Aucune donnée disponible
Densité relative (Eau = 1)	Aucune donnée disponible
hydrosolubilité	Miscible
Coefficient de partition : n-octanol / eau	Aucune donnée disponible
Température d'auto inflammation (°C)	Aucune donnée disponible
Point critique (°C)	Aucune donnée disponible
Viscosité (cSt)	10 cSt@40°C
Propriétés explosives	Aucune donnée disponible
Propriétés oxydantes	Aucune donnée disponible
Limite supérieure d'explosivité	Aucune donnée disponible
Limite inférieure d'explosivité (LIE)	Aucune donnée disponible

9.2. Autres informations

Aucune donnée disponible

SECTION 10: Stabilité et réactivité

10.1. Réactivité Voir section 7.2

10.2. Stabilité chimique Le produit est considéré comme stable et une polymérisation dangereuse ne se produira pas.

10.3. Possibilité de réaction dangereuse Voir section 7.2

10.4. Conditions à éviter

10.5. Produits incompatibles Voir section 7.2

10.6. Produits de décomposition dangereux Voir section 5.3

SECTION 11: Informations toxicologiques

11.1. Informations sur les effets toxicologiques

Pouvoir Mutagène Aucune donnée disponible:

Toxicité pour la reproduction: Aucune donnée disponible

Cancérogénicité: Aucune donnée disponible

STOT – exposition unique: Aucune donnée disponible

SECTION 12: Informations écologiques

12.1. Toxicité

Poisson: Aucune donnée disponible

Daphnia Magna: Aucune donnée disponible

Algae: Aucune donnée disponible

Toxicité pour les micro-organismes aquatiques: Aucune donnée disponible

12.2. Persistance et dégradabilité

Composant	Persistance: Eau/Sol	Persistance: Air
Aucune donnée disponible	Aucune donnée disponible	Aucune donnée disponible

12.3. Potentiel de bioaccumulation

Aucune donnée disponible

12.4. Mobilité dans le sol

Aucune donnée disponible

12.5. Résultats des évaluations PBT et VPVB

	P	B	T
Donnée disponible	Aucune donnée disponible	Aucune donnée disponible	Aucune donnée disponible
Critère PBT ou vPvB ?	Aucune donnée disponible	Aucune donnée disponible	Aucune donnée disponible

12.6. Autres effets néfastes

Aucune donnée disponible

SECTION 13: Considérations relatives à l'élimination

13.1. Méthodes de traitement des déchets

Élimination du produit / emballage: Se référer aux Règlementations en vigueur

Options de traitement des déchets: Aucune donnée disponible

Options d'élimination par les égouts: Aucune donnée disponible

Autres recommandations d'élimination: Aucune donnée disponible

SECTION 14: Informations relatives au transport

Étiquettes nécessaire: Aucune

Transport par terre ADR/RID/GGVSE

14.1. Numéro ONU	Aucune	14.4. Groupe d'emballage	Aucune
14.2. Nom d'expédition des Nations unies	Aucune	14.5. Dangers pour l'environnement	Aucune
14.3. Classe(s) de danger pour le transport	Aucune	14.6. Précautions particulières à prendre par l'utilisateur	Identification du risque (Kemler) Aucune Code de classification Aucune Étiquette de danger Aucune Dispositions particulières Aucune Quantité additionnelle limitée Aucune

Transport aérien (ICAO-IATA / DGR)

14.1. Numéro ONU	Aucune	14.4. Groupe d'emballage	Aucune
14.2. Nom d'expédition des Nations unies	Aucune	14.5. Dangers pour l'environnement	Aucune
14.3. Classe(s) de danger pour le transport	ICAO/IATA Class (Subrisk): Aucune ERG Code Aucune	14.6. Précautions particulières à prendre par l'utilisateur	Dispositions particulières Aucune Instructions d'emballage pour cargo uniquement Aucune Maximum Qté / Paquet pour cargo uniquement Aucune Instructions d'emballage pour cargo et vaisseaux passagers Aucune Quantité maximale Passager et Cargo / Paquet Aucune Qté de paquets limités dans avion passager et de cargaison Aucune Quantité maximale Passager et Cargo / Paquet Aucune

Transport Maritime (IMDG-Code / GGVSee)

14.1. Numéro ONU	Aucune	14.4. Groupe d'emballage	Aucune
14.2. Nom d'expédition des Nations unies	Aucune	14.5. Dangers pour l'environnement	Aucune
14.3. Classe(s) de danger pour le transport	Aucune IMDG Sous-risque: Aucune	14.6. Précautions particulières à prendre par l'utilisateur	N° EMS Aucune Dispositions particulières Aucune Quantités limitées Aucune

Inland waterways transport (ADNR / River Rhine)

14.1. Numéro ONU	Aucune	14.4. Groupe d'emballage	Aucune
14.2. Nom d'expédition des Nations unies	Aucune	14.5. Dangers pour l'environnement	Aucune
14.3. Classe(s) de danger pour le transport	Aucune ADNR Label Aucune	14.6. Précautions particulières à prendre par l'utilisateur	Code de classification Aucune Quantités Limitées Aucune Equipment requis Aucune Nombre de cônes anti-feu Aucune

14.7. Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol 73/78 et au recueil IBC

Aucune donnée disponible

SECTION 15: Informations réglementaires

15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

Aucune donnée pour le liquide SMOKE HD FLUID

Cette fiche de données de sécurité satisfait aux exigences, pour autant qu'elles soient applicables, de la réglementation européenne suivante et de ses adaptations: 67/548/CEE, 1999/45/CE, 76/769/CEE, 98/24/CE, 92/85/CEE, 91/689/CEE, 1999/13/CE, ainsi qu'aux exigences de la réglementation française suivante:

- Code de la sécurité sociale, Livre 4, Accidents du travail et maladies professionnelles
- Travaux nécessitant une surveillance médicale spéciale (Arrêté du 11 juillet 1977, J.O. du 24 juillet 1977).
- Circulaire n°10 du 29 avril 1980 relative à l'application de l'arrêté du 11 juillet 1977 fixant la liste des travaux nécessitant une surveillance médicale spéciale. (Non parue au Journal officiel)

Arrêté du 6 décembre 1996 portant application de l'article 16 du décret n° 96-98 du 7 février 1996 relatif à la protection des travailleurs contre les risques liés à l'inhalation des poussières d'amiante fixant le modèle de l'attestation d'exposition à remplir par l'employeur et le médecin du travail

- Dispositions particulières aux femmes et aux jeunes travailleurs (Code du Travail, article L234-3)

15.2. Évaluation de la sécurité chimique

Aucune donnée disponible

Appendice VI

Aucun

SECTION 16: Autres informations

Autre

La classification de la préparation et de ses composants individuels a été fondée sur des sources officielles et d'autorité, aussi bien que sur des études indépendantes du Comité de classification de Chemwatch en utilisant les références disponibles dans la littérature.

La fiche technique santé-sécurité ((M)SDS) est un outil de communication orienté sur le risque et qui doit être utilisé dans le cadre de la politique d'évaluation du risque. De nombreux facteurs peuvent influencer la diffusion d'information au sujet des risques sur le lieu de travail ou dans d'autres cadres.

Pour des conseils détaillés sur les équipements de protection individuels, se référer aux standards CEN de l'UE suivants

EN 16 - Protection individuelle des yeux

EN 340 - Vêtements de protection

EN 374 - Gants de protection contre les produits chimiques et les micro-organismes.

EN 13832 - Protection des chaussures contre les produits chimiques

EN 133 - Protection individuelle pour la respiration

Cette fiche de données de sécurité conforme aux Règlements (CE) No 1907/2006, (CE) No 1272 / 2008 (CLP) annule et remplace la FDS datée du 11 Juillet 2011 dans son intégralité.

Ce document est protégé par Copyright